

Gérer la paie

6 jours
Ajouté le 02/08/2022 - Modifié le 19/01/2023

2280€ NET

traiter efficacement la paie

Objectifs

Connaître les éléments relatifs à la préparation, l'établissement et au contrôle de la paie simple et plus complexe.

Compétences visées

- Préparer la paie et les déclarations sociales et fiscales
- Traiter et enregistrer et contrôler la paie

Public

Personnel du service paie, du service comptable, assistant(e) du personnel ou collaborateur du dirigeant

Prérequis : Avoir des connaissances de base en paie et sur tableur.

Accessibilité : Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation. Pour plus d'informations : rendez-vous sur notre page centre de formation.

Délais d'accès : L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement.

Programme

Traitement des variables de paie et constitution du salaire brut

- Règlementation générale et comparatif Légal/Conventionnel
- Définition de la mensualisation
- Définition et calcul des éléments accessoires du brut : Heures supplémentaires, heures complémentaires, Avantages en nature, primes et indemnités soumises, absences (diverses, maladie, maternité, accident de travail)

Etablissement des cotisations sociales

Gérer la paie

- Calcul du plafond de la sécurité sociale et des tranches de rémunérations : méthode de la régularisation progressive mensuelle
- Analyse des cotisations URSSAF : point de vigilance sur les lignes de cotisations dites « sensibles »
- Analyse des cotisations Retraite complémentaire obligatoire et de retraite supplémentaire facultative
- Analyse des cotisation Prévoyances complémentaires : Prévoyance lourde, Frais de santé, ...
- Calcul du net imposable









Traitement des éléments constitutif du salaire net

- Définition des frais professionnels, des titres-restaurants
- Calcul de la saisie sur salaire
- Définition des primes et indemnités non soumises
- Distinction acompte et avance
- Calcul du prélèvement à la source

Contrôle du bulletin

- Réintégration des excédents fiscaux et sociaux
- Pointage des bases et taux

Dates & lieux

-  06, 07, 09, 13, 14 et 16 Mars 2023
 La Roche sur Yon
-  13, 21, 27 mars 2023 et 12, 20, 21 juin 2023
 Le Mans
-  21, 22, 25 septembre 2023 et 08, 09, 10 novembre 2023
 Le Mans
-  13, 14, 16, 20, 21 et 23 Novembre 2023
 La Roche sur Yon

Les points forts

Une offre riche et diversifiée de plus de 400 formations sur des thématiques très ciblées. Une équipe à votre écoute pour vous

Gérer la paie

accompagner dans la réalisation de vos projets formation !

Retrouvez tous nos indicateurs de satisfaction et de performance sur nos pages centres de formation.

Modalités pédagogiques

Le formateur apporte non seulement des notions théoriques mais également un accompagnement des stagiaires vers l'acquisition des compétences et leur validation par la pratique.

De ce fait, le déroulement des formations inclut des travaux : en sous-groupes, de préparation d'exposés, de mises en situation, des exercices d'application, des ateliers de travail.

Équipe pédagogique : Les formateurs CCI FORMATION sont sélectionnés en cohérence avec les méthodes pédagogiques que nous encourageons. Ils sont référencés sur la base de leur expertise dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

Méthodes : Les CCI des Pays de la Loire vous accueillent en proximité dans leurs établissements de formation. Nos équipements, conçus pour répondre à l'ensemble des thématiques de formation proposées, offrent un cadre d'apprentissage agréable, performant et stimulant. Découvrez sur nos pages centres de formation, la présentation détaillée de nos infrastructures.

Validation/Certification

Un positionnement est réalisé en début de formation. A l'issue de la formation, les acquis de connaissances du participant seront évalués au regard des objectifs de la formation (QCM - quizz - mise en situation ...). Une attestation de fin de formation pourra être remise au stagiaire à l'issue de la formation.